

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE IX

CENTRE
COMMUNAL
D'ACTION
SOCIALE
DE
L'UNION
6 bis avenue des
Pyrénées
BP 39
3 1 2 4 0

☎ 05.62.79.86.16

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre de membres

- en exercice : 17
- présents : 11
- ayant pris part au vote : 13
- procurations : 2

L'an deux mille vingt-trois et le 14 décembre à 18 heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de L'UNION se sont réunis à la salle des Mariages, sur convocation régulière en date du 7 décembre, sous la présidence de Mme Isabelle Godéas, Vice-Présidente.

Etaient présents : MME ISABELLE GODEAS, M. YVAN NAVARRO, M. DENIS MOLET, MME MARIE-LOUISE GRUEL, MME MONIQUE BEZOS, MME KATY COLDER, M. ANDRE DA PONTE, MME RENEE HUMEAU, M. HERVE LAMACHERE, M. JEAN-PAUL MAUVEZIN, MME JACKIE VAZ SANTIAGO.

Etaient absents ayant donné procuration : MME KAREN GREGOIRE (POUVOIR DONNE A MME ISABELLE GODEAS), MME MARIE-CLAUDE MANGOGNA (POUVOIR DONNE A MME RENEE HUMEAU).

Etaient absents excusés : M. MARC PERE, MME MONIQUE GUEDES, M. YANNICK PUGET, MME NATHALIE SIMON-LABRIC.

SECRETAIRE DE SEANCE : MME DEBORAH CADOURS, RESPONSABLE DU CCAS

DÉLIBÉRATION n° 2023/35

Objet : Décision Modificative n°1

Madame la Vice-Présidente propose aux membres du Conseil d'Administration d'approuver la modification de la section de fonctionnement et d'investissement du budget primitif 2023 de la façon suivante :

Section de fonctionnement :

Chapitres / articles budgétaires	Crédits votés	Estimé	Différence
65 – Autres charges de gestion courante	47 339.71 €	46 965.71 €	-371 €
<i>Aides</i>	6 500 €	6 129 €	-371 €
67 – Charges exceptionnelles	0 €	44 €	44 €
<i>Titres annulés (exercices antérieurs)</i>	0 €	44 €	44 €
042 - Amortissements	5 337 €	5 664 €	327 €

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le 20 DEC. 2023

ID : 031-213105612-20231220-D2023_35_1-DE

Section d'investissement :

Dépenses d'investissement	BP	DM	TOTAL
2184 – Mobilier	4 501.23 €	327 €	4 828.23
Total	13 849.23 €	327 €	14 176.23 €
Recettes d'investissement	BP	DM	TOTAL
040 Dotation aux amortissements	5 337 €	327 €	5 664 €
Total	13 849.23 €	327 €	14 176.23 €

Décision

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Entendu l'exposé de Madame la Vice-Présidente, après en avoir délibéré,

Décide :

A l'unanimité :

- D'adopter la Décision Modificative n° 1.

Pour copie conforme,

La Vice Présidente,

Isabelle GODÉAS

- Transmis le 20 DEC. 2023

- Affiché le 20 DEC. 2023

